

Inscription à la formation Masso-Kinésithérapie 2018/2019

Inscriptions en présentiel du 18 au 20 Juillet 2018 pour les admis en 1^{ère} année de Masso-Kinésithérapie

1. Obtenir l'attestation d'acquiescement de la CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus). **À partir du 1er juillet 2018 sur le site : cvec.etudiant.gouv.fr**
2. Prendre un rendez-vous **UNIQUEMENT EN LIGNE à partir du 13 juillet 2018** (pas par téléphone ni directement à la faculté) en suivant la procédure suivante:

**[CLIQUEZ POUR ACCÉDER À LA
PROCÉDURE DE PRISE DE RDV](#)**

3. Se présenter à la date et à l'heure du rendez-vous à la Scolarité de la Faculté de Médecine afin de finaliser l'inscription administrative, muni de **TOUTES LES PIÈCES JUSTIFICATIVES :**

**[CLIQUEZ POUR VOUS RENDRE SUR LA
LISTE DES PIÈCES À FOURNIR](#)**

4. **Les droits d'inscription sont à régler par chèque (à l'ordre de : AGENT COMPTABLE DE L'AMU), CB ou mandat-facture à la scolarité :**

Droits de scolarité :
Primants 2950€
Doublants 1370€

5. **Contact**

IFMK
92 Rue Auguste Blanqui - 13005
Marseille 04 96 12 11 11
kine@ifmk-marseille.fr